

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 15
Votants : 23

L'an deux mille vingt-trois, le 15 septembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 septembre 2023

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : M. BIAD Brahim (Pouvoir à Mme BRAILLON Eliane), Mme COQUEL Laure (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M. DOUDARD Christian (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme WISSOCQ Mathilde), Mme MOUMIN Manon (M. JANICOT Philippe), M. NARAIN Gino (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), Mme DEBAYLE Michèle (Pouvoir à Mme ASTIER Martine), M. EJNER Pascal (Pouvoir à M. ZBORALA Bernard).

Secrétaire de séance : Mme Martine ASTIER

7. Convention relative à la journée nationale des assistants maternels entre la commune de Boisseuil et le centre d'animation social d'Ambazac.

La journée nationale des assistants maternels se déroulera le 17 novembre prochain au centre culturel municipal de Couzeix.

Cet évènement permet de favoriser les rencontres et les échanges entre professionnels autour d'un sujet commun et de développer la professionnalisation des assistants maternels. Le thème abordé en 2023 est le suivant : « le bien-être professionnel : prendre soin de soi pour prendre soin des autres ». Le but étant de réfléchir aux moyens nécessaires et/ou possibles pour favoriser la qualité de vie professionnelle en lien avec l'accueil des jeunes enfants au domicile de l'assistant maternel.

Cette journée nationale des assistants maternels sera co-pilotée par le centre d'animation sociale d'Ambazac et le Relais Petites Enfance (RPE) de Couzeix et concerne les communes d'Ambazac, Boisseuil, Condat sur Vienne, Couzeix, Feytiat, Isle, Le Palais sur Vienne, Limoges, Panazol et Saint Priest Taurion.

Le budget prévisionnel de cette rencontre s'élève à 1 000 € et la participation potentielle de chaque RPE est évaluée à 100 €. Le centre d'animation social d'Ambazac s'engage à faire l'avance des frais et la commune de Boisseuil réalisera un remboursement dans le cadre de la signature d'une convention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser le Maire à signer la convention relative à la journée nationale des assistants maternels avec le centre d'animation social d'Ambazac ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,
- d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

